

Guide du lecteur



Tél. : 032 421 00 80

Courriel : biblio@coldel.org

Site : <http://www.college-delemont.ch>

Responsable : Mme Aude Gassmann

Bibliothécaire - documentaliste

La médiathèque est un lieu de lecture et d'étude qui accueille les élèves et les enseignants du Collège de Delémont pendant le temps scolaire selon l'horaire ci-dessous. Il est possible de consulter et emprunter gratuitement divers documents sur l'ensemble du réseau RERO : romans, documentaires, revues, BD, CD, DVD, dictionnaires, livres en langues étrangères et lectures suivies pour les classes.

Les usagers s'engagent à respecter la tranquillité des lieux ainsi que les règles du guide.

Horaire

Lundi : 8h15 – 12h00, 13h00 – 16h30

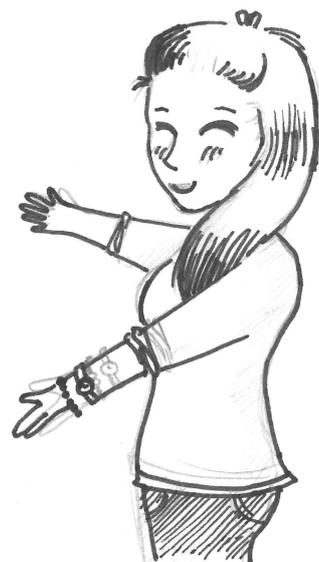
Mardi : 8h15 – 12h00, 13h00 – 16h30

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h15 – 12h00, 13h00 – 16h30

Vendredi : fermé

Il est possible de rendre des livres durant la pause de 10h00



Conditions de prêt

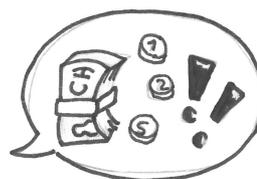
Chaque lecteur peut emprunter 30 documents pour une durée de 28 jours.

La **carte de lecteur** ainsi que le **carnet hebdomadaire** sont nécessaires pour emprunter des documents.

Il est possible de prolonger le délai de prêt d'un ou de plusieurs documents par Internet ou auprès de la bibliothécaire, pour autant qu'ils ne soient pas réservés.

Rappels

1 ^{er} rappel (dès le 8 ^e jour de retard) :	2.-
2 ^e rappel (dès le 22 ^e jour de retard) :	5.-
3 ^e rappel (dès le 50 ^e jour de retard) :	20.-



En cas de rappel, un courrier postal libellé au nom et à l'adresse de l'élève est envoyé. Le montant de l'amende ainsi que le délai de paiement sont mentionnés. L'argent est à verser en liquide à la bibliothécaire durant les heures d'ouverture. Il est à noter que la prolongation du délai de prêt n'annule pas une amende.

Tous les documents endommagés ou perdus sont facturés à leur valeur d'achat.

Un montant de 10.- est perçu pour refaire une carte de lecteur perdue ou endommagée.

Informatique

6 ordinateurs et 24 tablettes numériques sont à la disposition des élèves et des enseignants pour la consultation du catalogue, la lecture et la réalisation de travaux scolaires. Les tablettes peuvent être demandées au bureau de prêt.

Une imprimante est à disposition des enseignants et des élèves pour les travaux scolaires.

La bibliothécaire veille à la bonne utilisation du matériel.

Recherche documentaire

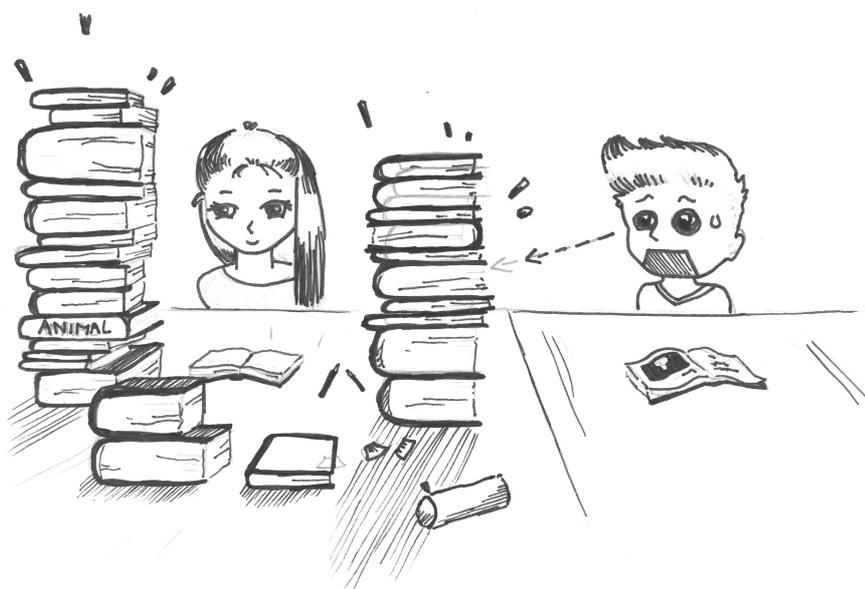
Il est possible de consulter le catalogue de la médiathèque, de prolonger, de réserver des documents et de consulter des vidéos éducatives à partir du site du Collège de Delémont www.college-delemont.ch :

sous les rubriques **Médiathèque – RERO** pour le réseau des bibliothèques
lesite.tv pour les émissions vidéo

Vous pouvez en tout temps faire appel à la bibliothécaire pour vous aider dans vos recherches.

Propositions d'achat

Des formulaires sont disponibles auprès de la bibliothécaire.



Illustrations :
Coline Charmillot